

LE JUSTE VIVRA PAR SA FIDÉLITÉ

(HABAQUQ 2)

Sylvain Romerowski

Habaquq 2.1-4

Nous avons laissé Habaquq en situation d'attente, comme une sentinelle à son poste de garde, dans l'attente d'une réponse du Seigneur à ses interrogations.

En effet, le prophète a déploré les injustices généralisées dans le pays de Juda, l'oppression des plus faibles, les actes de violence et il a demandé à Dieu d'intervenir. Dieu lui a alors annoncé que, pour châtier son peuple, il va envoyer contre le pays une invasion babylonienne. Les Judéens seront en proie à davantage de violence encore de la part des Babyloniens, et soumis à un joug tyrannique et oppresseur. Alors Habaquq ne comprend pas. Dieu est saint. Il ne supporte pas la vue du mal. Comment peut-il utiliser un peuple barbare, violent, tyrannique de cette manière ? Habaquq demandait l'instauration de la justice. Et c'est encore plus d'injustice qui lui est annoncée. En outre, ces Babyloniens sont des païens. Et ils vont glorifier leurs dieux pour leur victoire sur le peuple du Seigneur. Comment Dieu peut-il agir de la sorte dans le cours de l'histoire de son peuple ?

Et de même, nous, si nous considérons comment va le monde, nous pouvons nous demander ce que Dieu fait ? Pourquoi conduit-il l'histoire humaine comme il le fait ? Alors il nous faut nous aussi écouter la réponse de Dieu au prophète et à son peuple.

2.2. Le Seigneur entame sa réponse au verset 2 par la demande que la révélation qu'il va adresser au prophète soit mise par écrit. Cette demande souligne l'importance du message qui va suivre : ce message est si important qu'il doit demeurer pour les générations à venir. Et du coup, il est encore là pour nous aujourd'hui. La *révélation* que Dieu va communiquer à son prophète se trouve ainsi introduite de manière solennelle. En fait, les mêmes problèmes se posent à toutes les générations. Les générations futures pourront donc bénéficier à leur tour de la révélation reçue par Habaquq. Cette demande du Seigneur a certainement conduit le prophète à mettre par écrit l'ensemble de son dialogue avec Dieu. En effet, la révélation qui suit ne prend son sens que dans le contexte du dialogue qui a précédé.

Littéralement : *Grave la révélation sur des tablettes afin qu'il courre celui qui la lit.* Le plus simple est de comprendre cela comme une recommandation d'écrire de manière à ce que la lecture du message soit facile : *afin qu'on la lise couramment.*

2.3a. Le Seigneur précise maintenant quel va être le sujet de la révélation et affirme sa véracité, sa fiabilité. Le suspense dure donc : on ne connaît toujours pas le contenu du message ! Mais la remarque est importante : les prophètes parlent de la part de Dieu et reçoivent des paroles sûres, entièrement fiables, sur lesquelles nous pouvons nous appuyer. Dieu ne nous trompe pas lorsqu'il parle.

Il y a divers problèmes de traduction dans ce verset 3 et les versions françaises divergent. Certains traduisent la deuxième ligne : « la révélation tend vers sa fin (son accomplissement) », mais cela n'est pas justifiée car cela ne correspond pas au sens du verbe hébreu. Il faut comprendre que la révélation témoigne de la fin (ou qu'elle s'exprime sur la fin) et qu'elle ne ment pas. Et il faut alors comprendre la première ligne de la même

manière, comme indiquant que la révélation porte sur un temps fixé (avec *TOB* et contre *BC*).

Nous traduisons donc le verset 3a : *Car c'est encore une révélation qui porte sur un temps fixé, elle témoigne de la fin et n'est pas mensongère*. Voilà donc le sujet de la révélation : la fin, c'est-à-dire une époque lointaine, le but de l'Histoire.

2.3b. La suite du verset fait aussi l'objet de deux compréhensions. On a souvent compris qu'il serait toujours question ici de la révélation : « Si son accomplissement paraît tarder, attends-le... ». Cependant, divers éléments militent en faveur d'une autre compréhension, qui fait de cette deuxième partie du verset le début du contenu de la révélation. Le sujet des verbes est alors, non pas la révélation, mais le Seigneur : *Si il paraît tarder, attends-le, car il viendra sûrement, il ne tardera pas*.

En effet, dans notre texte, il est affirmé que celui qui est attendu *vient*. Or, au chapitre 3, Habacuc reprendra cette promesse dans sa prière, en affirmant la venue future du Seigneur (3.3). On obtient aussi confirmation de cette interprétation par la citation de notre texte dans l'épître aux Hébreux. L'auteur de cette épître a bien compris qu'il s'agissait de la venue du Seigneur et il applique ce verset à Jésus-Christ (Hé 10.37).

La réponse à la prière d'Habacuc, c'est donc d'abord l'annonce de la venue du Seigneur. Yahvé viendra lui-même établir la justice. La révélation concerne *un temps fixé* : que le prophète se rassure donc, l'heure de la venue du Seigneur est déjà déterminée. Même s'il semble tarder, il faut l'attendre. La révélation *témoigne de la fin* : c'est donc l'œuvre finale et définitive du Seigneur pour instaurer la justice qui est en cause ici. D'autres prophètes avant Habacuc avaient annoncé la venue d'un règne de justice et de paix comme aboutissement du plan de Dieu se déroulant dans l'histoire (És 2.2-4 ; 9.7 ; 11.1-9 ; 32.1,15-18 ; 42.1-5 ; 51.3-8 ; 56.1 ; 60.17s ; Mi 4.1-4 ; 5.3-4). L'établissement de ce règne de justice et de paix devait être l'œuvre du Messie. C'est cela même qui est à nouveau promis ici, d'une manière originale. Le Nouveau Testament nous révèle que c'est en Christ que la prophétie d'Habacuc devait s'accomplir, c'est en Christ que Yahvé devait venir ; il est déjà venu, et il reviendra parachever son œuvre (Hé 10.37). Alors de même qu'Habacuc est exhorté à l'attente, tandis que la venue du Seigneur peut paraître tarder, l'auteur de l'épître aux Hébreux nous exhorte à veiller dans l'attente du retour de Christ.

2.4. Ce verset est certainement le plus connu du livre et un des plus connus de l'Ancien Testament. De nouvelles difficultés attendent cependant le traducteur ou l'interprète. Je vous passe les détails. On peut y lire, avec l'ancienne version grecque, un verbe qui peut signifier « flancher », « succomber », « faire défection ». D'où la traduction : « si il flanche », « s'il fait défection ». Le sujet du verbe n'est pas précisé. Donc on comprend : « si quelqu'un flanche », ou « si quelqu'un fait défection ». Face à l'invasion babylonienne que Dieu vient d'annoncer, dans ces temps difficiles et très durs, il y a le risque que l'on flanche, qu'on abandonne l'attachement à Dieu. Le verset oppose ainsi deux attitudes : *flancher* ou tenir bon dans l'attente de la venue du Seigneur.

Pour la suite, le texte hébreu dit, littéralement : « elle n'est pas droite son âme en lui », autrement dit, il n'est pas réellement droit/juste intérieurement. D'après la version grecque, on pourrait traduire : « il n'est pas droit à mes yeux » c'est-à-dire que Dieu ne le considère pas réellement juste. L'idée, c'est que si quelqu'un a été un temps attaché à Dieu et a vécu selon la justice, et si cette personne flanche dans l'adversité, abandonne son attachement à Dieu et cesse de vivre selon la justice, c'est qu'elle n'était pas réellement juste au fond d'elle.

Les problèmes ne sont pas terminés. À la ligne suivante, on a un mot hébreu qui est traditionnellement rendu par « foi » dans ce texte. Pourtant, le mot hébreu n'a jamais ce sens ailleurs dans l'Ancien Testament, il a toujours le sens « fidélité » ou « vérité », parfois

« honnêteté ». Plus tard, ce mot a pris le sens de foi. Mais rien ne prouve qu'il avait déjà ce sens à l'époque d'Habaquq. Je trouve donc plus prudent de traduire : *mais le juste vivra par sa fidélité* (ainsi *TOB* et *BFC*).

Nous traduisons ainsi ce verset : *Si quelqu'un flanche, c'est qu'il n'est pas droit intérieurement ; le juste, par contre, vivra par sa fidélité*. Face à l'épreuve terrible qui menace Juda, il y a deux attitudes possibles. Ou bien on fait défection, on cesse de s'attacher au Seigneur et de lui obéir. On montre alors ainsi que la droiture que l'on avait manifestée jusque-là n'était que superficielle. Ou bien l'on est véritablement juste et l'on continue de vivre selon la justice, on persévère dans la fidélité au Seigneur lorsque survient l'adversité. La droiture véritable, celle qui est inscrite au fond du cœur, se maintient en effet jusque dans l'adversité ; le juste véritable est celui qui le reste jusqu'au bout, qui « persévère jusqu'à la fin » (cf. Éz 18.24 ; Mt 24.13).

Le *juste*, ici comme dans le reste de l'Ancien Testament, ne désigne pas quelqu'un de parfait, qui ne ferait jamais aucun mal, mais quelqu'un qui s'attache au Seigneur, le respecte, se soumet à lui, et s'efforce de vivre sa vie en conformité avec la loi divine.

Maintenant, qu'on traduise par foi ou par fidélité, il faut souligner que les deux notions s'impliquent mutuellement. En effet, si on comprend fidélité, qu'est la fidélité dont parle Habaquq ? Dans le contexte, il s'agit d'attendre la venue du Seigneur, de compter sur lui, de s'en remettre à son œuvre de rétablissement de la justice (v. 3b) et donc de lui faire confiance dans l'adversité. Dieu promet la vie à celui qui lui reste attaché et fidèle, en dépit des apparences contraires. Être fidèle et faire confiance sont ici liés. La fidélité dont parle Habaquq, c'est l'attachement à Dieu de celui qui fait confiance à Dieu, qui persévère dans une vie d'obéissance à Dieu parce qu'il compte avec foi sur l'intervention divine alors qu'il se sent impuissant face aux événements annoncés pour l'avenir proche.

Lorsque Paul cite notre texte, il dit : « Le juste vivra par la foi ». En parlant de foi, Paul est plus précis que le prophète, il restreint quelque peu le sens du texte, mais il ne le trahit pas. Car la foi est bien englobée dans la fidélité dont parle Habaquq.

Lorsque Paul cite Habaquq, c'est pour souligner que la vie éternelle s'obtient par la foi, sans qu'on l'ait méritée. Elle s'obtient en vertu de l'œuvre de Christ. La pensée d'Habaquq n'est pas très différente. Il parle de fidélité et la fidélité comporte l'obéissance à la loi divine. Mais l'obéissance du juste à Dieu, par fidélité au Seigneur, ne contribue pas plus que chez Paul à la réalisation du salut. C'est bien Dieu qui effectue le salut, puisque le juste est appelé à attendre la venue et l'intervention du Seigneur. Quant à Paul, il écrit bien aux Galates que la foi est agissante par l'amour. Donc la foi dont parle Paul est une foi qui débouche sur l'amour et l'obéissance à Dieu. Il y a plein accord entre Habaquq et Paul. Simplement, si Paul met l'accent sur la foi comme moyen par lequel le juste, c'est-à-dire celui qui est fidèle au Seigneur, obtient la vie éternelle, Habaquq met l'accent au verset 4b sur la fidélité de celui qui vit dans la foi au Seigneur. Mais en fait, l'ensemble du texte d'Ha 2.2-3 est une exhortation à la foi se manifestant par la fidélité au Seigneur.

Ainsi donc, face à l'avenir sombre, terrible qui menace le peuple de Dieu, les justes, les croyants sont appelés à tenir bon, à rester fidèles à Dieu, en attendant la venue du Seigneur, en comptant sur l'intervention du Seigneur avec foi.

Dieu va exercer son jugement contre son peuple et utiliser pour cela les Babyloniens. Mais le jugement à venir ne sera pas le dernier mot de Dieu. Il y a un avenir au-delà du jugement. Cette perspective doit faire tenir bon dans la foi et la fidélité au Seigneur.

Le peuple de Dieu au temps d'Habaquq ne comportait pas beaucoup d'Israélites fidèles au Seigneur, de croyants véritables : c'est bien pour cela que le prophète doit annoncer le jugement. Les quelques Israélites qui étaient encore attachés au Seigneur sont

invités à ne pas imiter le gros du peuple, mais à persévérer dans la fidélité au Seigneur, malgré tout, persévérer malgré le petit nombre qu'ils sont, au milieu d'un peuple corrompu.

Pareillement pour nous. Dans une situation difficile, de malheur, de détresse, de désastre, où il n'y a rien à attendre des hommes, où parfois nous ne voyons longtemps pas le bout du tunnel, nous sommes invités à persévérer dans la foi et la fidélité au Seigneur, dans l'attente de son intervention, dans l'attente aussi de sa venue, du retour de Christ.

Aujourd'hui aussi, les croyants sont une minorité dans un monde corrompu. Mais le même appel à la persévérance dans la fidélité au Seigneur résonne pour nous. Peu importe comment le monde autour de nous réagit. Peu importe les jugements qu'il se prépare, et qui vont peut-être survenir déjà dans notre existence présente. À nous de demeurer fidèles.

Cette révélation importante est suivie de cinq épigrammes, cinq paroles lancées contre Babylone et qui débutent par le mot malheur. Il s'agit de poèmes ironiques pour annoncer la ruine de l'empire babylonien.

Habaquq 2.5-20

L'expression « et en effet » relie le verset 5 au précédent. La chute de l'Empire babylonien fait partie du projet de ce Dieu qui vient pour le salut de son peuple. Ainsi le nouveau tyran qui est en train d'étendre et de faire peser sa domination sur les peuples verra venir un jour la fin de sa domination.

Traduction : *Et en effet, la richesse décevra le guerrier orgueilleux, et il ne subsistera pas* ou : *et il ne réussira pas*. C'est le roi de Babylone, lequel amasse des richesses innombrables en pillant les peuples conquis, qui est ici visé. Il est comparé à un ogre insatiable, engloutissant un peuple après l'autre.

2.6a. *Mais un jour tous ces peuples lanceront contre lui leurs propos moqueurs.* Ainsi sont introduits les cinq paroles de malheur, lancés contre Babylone. Le singulier *lui* désigne le guerrier orgueilleux du verset 5, à moins que ce ne soit un collectif pour désigner les Babyloniens.

Les cinq paroles annonçant le malheur viennent ensuite, débutant chacun par l'interjection (*hōy*) « malheur ! ». Elles servent à annoncer le châtement de l'opresseur. Après avoir châtié son peuple, le Seigneur se retournera contre les Babyloniens. Le jugement des Babyloniens est présenté comme conforme à la loi du talion : il s'agit d'un châtement semblable aux crimes qu'il a commis. Il subira ce qu'il a fait subir aux autres. Cela souligne la justice du jugement de Dieu.

2.6b-8. Ce premier épigramme dénonce l'accumulation par le roi babylonien des richesses d'autrui, des biens dont il a dépouillé quantité de peuples, *des richesses qui ne sont pas à lui*, une formule qui fait écho à celle de 1.6 : « de demeures qui ne sont pas à lui ». Donc : Malheur aux accapareurs !

Le roi de Babylone est donc en quelque sorte en dette envers les peuples qu'il a dépossédés et ceux-ci sont appelés ses *créanciers*. Le terme hébreu נֹשְׁכֵיךָ (*noshkeykhā*) « tes créanciers » peut aussi signifier « ceux qui te mordent » : il est possible que le prophète joue sur les deux sens. Selon le principe du talion, les peuples pillés par les Babyloniens leur rendront la pareille (v. 7b-8a). Le prophète dénonce ensuite les *actes de violence* et le massacre des populations auxquels les armées du roi de Babylone se livrent pour pouvoir piller les peuples. On peut prendre à *la cité et à tous ses habitants* comme un

singulier collectif pour se référer à l'ensemble des cités ou des capitales des peuples vaincus par les Babyloniens, ou bien Habacuq mentionne en particulier les actes de violence qu'ils vont commettre en Juda.

2.9-11. Le deuxième épigramme évoque l'usage de ces biens mal acquis : le conquérant s'en sert pour se bâtir une belle cité ou de belles cités. Malheur aux malhonnêtes ! Il est vrai que le roi de Babylone, Nabuchodonosor, après les guerres de conquêtes babyloniennes, a réalisé de grands projets architecturaux. Notamment, il a grandement fortifié et embelli sa capitale.

2.10. En exterminant de nombreux peuples, les Babyloniens *se sont fait du tort à eux-mêmes* : le péché finit toujours par revenir comme un boomerang contre celui qui l'a commis. Le sang appelle le sang, celui qui tue par l'épée périt par l'épée. De plus, le péché détruit l'être de celui qui le commet : la violence fait de celui qui s'y adonne un violent et altère ainsi son caractère humain.

2.11. L'image des *pierres du mur qui crient* et des *poutres de la charpente qui leur répondent* peut évoquer les constructions bâties à l'aide des biens dont les Babyloniens ont dépouillé les peuples : ces pierres et ces poutres sont ainsi les témoins des exactions du tyran. Ou bien l'image évoque les humains que le conquérant déporte pour construire son empire, et donc dont il se sert comme on utilise pierres et poutres.

2.12-14. Dans le troisième épigramme, malheur aux hommes violents ! Le prophète dénonce plus particulièrement les actes de violence et les crimes des Babyloniens : leur roi bâtit son empire en faisant abondamment couler le sang (v. 12). Mais cette entreprise ne réussira pas. Puis vient une citation d'un texte d'Ésaïe (v. 14 citant És 11.9), auquel Habacuq ajoute le mot *gloire*, pour souligner que ce n'est pas l'opresseur qui aura le dernier mot, mais le Seigneur. Ainsi, les Babyloniens ne réussiront pas à se tailler un empire durable. La ruine de cet empire surviendra. Car on ne peut bâtir durablement avec le crime. Le v. 13 souligne que Dieu fait en sorte qu'il en soit ainsi.

Par contre, le Seigneur achemine l'histoire vers ce jour où la terre entière sera comme submergée par *la connaissance de sa gloire*. La gloire, c'est la manifestation glorieuse de la présence divine dans l'Ancien Testament. La gloire de l'Empire babylonien devra céder la place à la gloire du Seigneur. Aucun tyran ne parviendra à étendre sa domination sur la terre entière de manière définitive, mais le Seigneur se fera reconnaître comme Dieu par tous les peuples et c'est à lui qu'ils se soumettront.

2.15-17. La faute principale dénoncée par ce quatrième épigramme est l'atteinte portée à la dignité humaine, au verset 15.

2.15. *Malheur à celui qui fait boire son prochain !* « Tu vides ton outre jusqu'à l'enivrer ».

Le prophète dénonce ainsi un traitement odieux contre les humains. Peut-être l'image évoque-t-elle la politique habile par laquelle les Chaldéens ont piégé des peuples pour ensuite profiter d'eux et les traiter de manière infamante. Ou bien le vin qu'ils ont forcé les peuples à boire représenterait-il les actes de violence qu'ils leur ont infligés ?

2.16. De nouveau, la loi du talion sera appliquée aux Babyloniens : ils subiront le traitement qu'ils ont infligé aux autres peuples. C'est le Seigneur lui-même qui leur fera boire sa *coupe*, la *coupe de sa colère*, une image fréquente chez Jérémie, bien à propos ici.

2.17. *Contre la forêt du Liban* : les Babyloniens ont sans doute abattu de nombreux arbres pour réaliser leurs travaux de construction.

Le carnage des bêtes retombera sur toi pour t'écraser : Les Babyloniens ont massacré les animaux de la forêt du Liban, soit lors de l'abattage et du transport des cèdres, soit que ce massacre soit simplement le résultat naturel de cet abattage : en détruisant le milieu de vie de ces animaux, on a causé leur disparition. Cette faute retombera sur ses

auteurs : ils seront écrasés. Le prophète manifeste ici un souci écologique en considérant les crimes commis contre la nature, des forêts exploitées de manière abusive et les animaux.

Mais c'est surtout pour leurs crimes contre les humains que les Babyloniens recevront leur châtement : *Car tu as répandu le sang humain, tu as commis des actes de violence contre le pays, sa ville et tous ses habitants*. La formule est identique à celle du verset 8b et peut se prendre à nouveau comme un singulier collectif se référant à l'ensemble des peuples conquis par les Babyloniens, ou bien comme une référence plus particulière au pays de Juda, à sa capitale Jérusalem et aux Judéens.

2.18-20. Dans le dernier épigramme, le prophète s'en prend à une tout autre faute, l'idolâtrie. Malheur aux idolâtres ! Il raille ces *idoles* dont on attend des actes et surtout des oracles, mais qui demeurent *muettes*, en jouant d'une assonance : *'elîlîm 'ill' mîm* « idoles muettes » (v. 18). Il se moque des païens qui attendent une réaction de la part d'idoles faites de bois, de pierre et de métaux précieux (v. 19). Il évoque ensuite la manifestation du Seigneur en face des idoles (v. 20). Yahvé se tient dans son *saint temple*, peut-être son sanctuaire céleste plutôt que le temple de Jérusalem. Donc il ne se tient pas entre les mains d'artisans (les fabricants d'idoles), ni sur un socle comme les idoles de bois et de pierre. Les idoles sont muettes face à leurs adorateurs qui s'agitent devant elles, mais, ici, c'est la *terre entière* qui doit faire *silence* devant le Seigneur. On ne peut manipuler le Seigneur comme le païen manipule ses idoles.

En clôturant la série d'épigrammes sur cette note, le prophète anticipe sur la description de la théophanie qui fait l'objet du chapitre 3.

Dans la première partie de sa réponse à la prière d'Habaquq, le Seigneur avait lancé un appel à tenir bon et à lui demeurer fidèle dans l'épreuve qui s'annonce. Dans la seconde partie de sa réponse, constituée par les cinq épigrammes, le Seigneur a donné des raisons de répondre de tenir bon en faisant confiance au Seigneur et en lui restant fidèle. Il a révélé à son prophète que les Babyloniens n'imposeraient pas à toujours leur règne de violence. Ils verront eux aussi venir la fin de leur empire. Et c'est arrivé en 539, moins de soixante-dix ans après qu'Habaquq l'ait prédit.

Cela nous enseigne qu'il y a une justice dans ce monde. Dieu ne laisse pas toujours les tyrans dominer et opprimer les peuples. En notre temps, les Hitler, Mussolini, les Ceaucescu ou les Milosevic, les Saddam Hussein sont tombés. Dieu conduit l'histoire de sorte qu'il en soit ainsi, que les crimes reçoivent leur châtement. Habaquq souligne d'ailleurs la souveraineté de Dieu. Les potentats de ce monde croient faire l'Histoire comme ils l'entendent. Mais Dieu mène l'Histoire là où il l'a décidé et les nations ne font que réaliser ce qu'il a décrété d'avance. Ainsi c'est Dieu qui suscite les Babyloniens pour châtier son peuple (1.6) et c'est Dieu qui précipitera leur ruine pour les châtier à leur tour de leurs crimes (2.13). Dieu est souverain et il exerce sa souveraineté de manière à maintenir une certaine justice en ce monde. Cette justice demeure partielle cependant. Ce n'est qu'à la fin de l'histoire présente, lorsque Christ reviendra, que Dieu fera pleinement justice. Mais les jugements du temps présent sont une anticipation du jugement à venir et en même temps une annonce du jugement à venir.

Ce texte, comme tous les oracles des prophètes concernant les peuples non Israélites, montre en outre que Dieu demande à tous les hommes de lui rendre compte de leurs actes. Et ceux qui n'ont pas accès à sa révélation spéciale, qui n'ont pas reçu la loi de Moïse, sont jugés en fonction de normes qu'on pourrait dire universelles. N'importe qui pourrait reconnaître que les actes dénoncés dans les quatre premiers malheurs sont des actes contraires à cette simple maxime : ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on

te fasse. Il suffit de s'imaginer victime de ces actes pour en mesurer l'horreur. Et d'ailleurs, le jugement est libellé selon la loi du talion, ce qui en fait ressortir la justice. Les jugements de Dieu sont justes : il rend à chacun selon ses œuvres.

Le cinquième malheur dénonce cependant une faute qui ne serait pas reconnue comme telle dans notre monde : l'idolâtrie. Et pourtant c'est la faute la plus grave, la faute qui entraîne au fond toutes les autres. Dans notre société, on prône le pluralisme, une relative tolérance à l'égard des religions – encore que les droits des communautés religieuses ne sont pas toujours respectés – et l'on exige que Dieu soit laissé à l'écart des affaires sociales, économiques, politiques, éducatives. C'est inévitable dans un monde pécheur et rebelle à Dieu. La foi ne peut naître sous la contrainte. On ne doit donc pas contraindre les gens à la foi. Cependant, le rejet de Dieu, l'incrédulité, l'indifférence à l'égard de Dieu sont inexcusables selon l'apôtre Paul, car la révélation de Dieu est claire pour tous les hommes. Le jugement appartient à Dieu.

Habaquq annonce donc avant tout et surtout le jugement, celui du peuple de Dieu, celui des Babyloniens. Mais il lui a aussi été donné de contempler brièvement le terme vers lequel Yahvé achemine l'histoire : tous les peuples connaîtront le Seigneur et feront silence devant lui, en signe de respect et de soumission (v. 14, 20). Cela est suffisant pour être encouragé à la fidélité envers le Dieu véritable, quoi qu'il arrive, même si nous ne comprenons pas comment ou pourquoi Dieu dirige les événements particuliers de notre existence et de notre monde comme il le fait.

Pour terminer, je vous propose de considérer comment l'auteur de l'épître aux Hébreux a utilisé notre texte.

Hébreux 10.30-39.

Cet auteur utilise ainsi notre texte pour encourager à la persévérance des chrétiens qui connaissaient la persécution. Il s'adresse en particulier à des chrétiens d'origine juive. Certains étaient tentés d'abandonner la foi chrétienne pour retourner au judaïsme. Ils sont appelés à ne pas retourner en arrière, mais à tenir bon pour aller de l'avant. Et l'auteur les encourage en leur rappelant l'espérance de la venue de notre Seigneur, le Seigneur étant ici Jésus-Christ.

Nous pouvons aussi prendre ce texte pour nous lorsque le doute, le découragement, l'épreuve, la souffrance, ou les incompréhensions de la manière dont Dieu agit pourraient nous apporter la tentation d'abandonner la marche chrétienne. Cultivons alors l'espérance du retour du Seigneur et allons de l'avant en pensant à cet événement.